ACCUEIL DE LOISIRS. CHOISY-AU-BAC. VACANCES SCOLAIRES 2026-2027

Lieu d'accueil : Accueil de loisirs, 300 rue du Royaumont 60750 CHOISY-AU-BAC

Contact : Responsable du service : **Madame CELINE DANIC**

- Tel : 03-44-40-28-18 (Pas de secrétariat donc toujours s'adresser au répondeur OU privilégier la boite mail)
  @ : alsh@choisyaubac.fr (Nouvelle messagerie)

L'Accueil de loisirs de Choisy au bac accueille durant les vacances scolaires les enfants de 3 à 12 ans du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. **Il faut obligatoirement réserver pour la semaine entière** mais il est possible de venir soit le matin, soit l'après-midi, soit toute la journée avec repas le midi, soit toute la journée sans le repas et soit le matin avec le repas (départ 13h30-14h)

8h00-10h30 : Arrivée échelonnée du matin----------12h00 précises : Départ ou Repas sur place
13h30-14h00 : Arrivée échelonnée de l'après-midi OU départ échelonné------17h30-17h55(dernier délais): Départ des enfants.
18h00 précises : Fermeture des portes.

MODALITES INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS DE PRESENCES

Etape 1 : Faire votre demande par mail à en renvoyant la fiche de demande de fréquentation à alsh@choisyaubac.fr
« Fiche à télécharger ci-dessous »

Etape 2 : S'inscrire en passant par un portail de réservation : « MYPERISCHOOL »

Comment ? Vous connecter à ce portail en cliquant sur le lien suivant MyPérischool (myperischool.fr) et en renseignant le code commune : **CH15YBC (voir Flyer ci-dessous)**

1- CREATION DU COMPTE PARENTS en suivant toutes les démarches une par une qui vous sont demandées.
   a. Ci-joint : Procédure d'inscription à Mypérischool Choisy au bac et comment insérer les justificatifs obligatoires (création réalisé par nos soins)

   b. Les justificatifs obligatoires en périscolaire-mercredi et ALSH sont :
      - Assurance de responsabilité civile + Copie des vaccins (mettre bien toute les feuilles et bien renseigné sur le carnet de santé avant de faire votre copie le nom prénom et date de naissance de votre enfant) + Attestation numéro de CAF

      OU

      - Assurance de responsabilité civile + Copie des vaccins (mettre bien toute les feuilles et bien renseigné sur le carnet de santé avant de faire votre copie le nom prénom et date de naissance de votre enfant) + Attestation numéro MSA

Quand tout ceci sera en place, que nous aurons validé l'exactitude de vos documents fournis, vous pourrez aller faire vos réservations de présences.

IMPORTANT : Anticiper et ensuite merci de votre patience, les vérifications de compte nous prenne beaucoup de temps, il faudra donc prévoir que ce compte soit créer et complet avant de pouvoir envisager de réserver. Anticiper donc votre demande plus de 15 jours avant l'ouverture des réservations. **Voir calendrier d'ouverture et période de réservation ci-joint**

ATTENTION TOUTE RESERVATION EST IMPERATIVEMENT EN SEMAINE ENTIERE

Les places sont limitées à la capacité d'accueil du bâtiment, les Cosaciens sont prioritaires puis les enfants scolarisés sur notre commune. Les inscriptions extérieures sont possibles selon les places restantes et seront enregistrées dans l'ordre des demandes. Au-delà des dates d'inscriptions, l'organisation et l'encadrement étant établis en conséquence de nos chiffres déclarés, il n'y aura plus d'inscriptions possibles. **Nous vous invitons à bien respecter les délais du calendrier ci-joint. Merci de votre compréhension.**